



Séance du 17 octobre 2023

L'an deux mil vingt-trois, le mardi dix-sept octobre, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Créonnais, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, à dix-neuf heures trente – salle polyvalente de HAUX sous la présidence de Monsieur Alain ZABULON, Président.

PRESENTS (28): BARON : Emmanuel LE BLOND DU PLOUY, Mme Sophie RENAUD, M. Olivier RIBEYROL ,
CAPIAN : M. Frédéric LATASTE, M. Franck LUQUE **CREON :** M. Pierre GACHET, Mme Mathilde FELD, M. Stéphane SANCHIS, Mme Fabienne IDAR, M. Manuel ROQUE, , M. Alain ZABULON, M. Pascal RAUZY, Mme Lydie MARIN **CURSAN :** M. Ludovic CAURRAZE, **HAUX :** M. Romain BARTHET-BARATEIG, M. Jérémy VAROQUI **LA SAUVE MAJEURE :** M. Alain BOIZARD, **LE POUT :** M. Jean Luc JOYEUX, Mme Ramona CHETRIT,
MADIRAC : M. Bernard PAGES **SADIRAC :** M. Patrick GOMEZ, Mme Estelle METIVIER, M. Patrick LE BARS, Mme Marie-Antoinette CHIRON-CHARRIER, M. Cédric ANTON, **SAINT GENES DE LOMBAUD :** Mme Maryvonne LAFON **SAINT LEON :** M. Nicolas TARBES **VILLENAVE DE RIONS :** Mme Joelle RIVAULT suppléante de M. Jean Marc SUBERVIE.

ABSENTS AYANT DONNE POUVOIR (07) : LA SAUVE MAJEURE : Mme Marie Christine SOLAIRE pouvoir à M. Alain BOIZARD, **CREON :** Mme Josette BERNARD pouvoir à M. Pierre GACHET, **LOUPES :** Mme Véronique LESVIGNES pouvoir à M. Jean Luc JOYEUX , Mme Agnès TEYCHENEY pouvoir à Mme Ramona CHETRIT **SADIRAC :** M. Benjamin AUDUREAU pouvoir à Mme Estelle METIVIER, Mme Clara MOURGUES pouvoir à M. Patrick GOMEZ, Mme Elodie DUBEDAT (PLAGNOT) pouvoir à M. Cédric ANTON.

ABSENTS (04) : BLESIGNAC : M. Jean François THILLET, excusé. **CAMIA ET SAINT DENIS :** M. William TITE **CURSAN :** M. Frédéric PAUL , excusé, **LA SAUVE MAJEURE :** Mme Florianne DUVIGNAC

SECRETAIRE DE SEANCE : Conformément à l'article L2121-15 du CGCT le Conseil Communautaire désigne M. Romain BARTHET-BARATEIG, délégué communautaire de la Commune de HAUX secrétaire de séance.

Le quorum étant atteint la séance débute.

Adoption du compte rendu de la réunion du Conseil Communautaire en date du 19 septembre 2023
Compte rendu des décisions prises par M. le Président en vertu de sa délégation de compétences
Présentation de la CPTS (communauté professionnelle territoriale de santé) par M. Alexandre PEREZ, co-président de la CPTS Entre Deux Mers.

Présentation REA'J -plateforme de repérage et d'accompagnement des jeunes – département de la Gironde

DELIBERATIONS

PETR – démarche mutualisée- cadastre solaire (délibération 44.10.23)

QUESTIONS DIVERSES

Rapport d'activités 2022 de la CC du Créonnais

Présentation rapport annuel 2022 sur le prix et la qualité du service public de prévention et de gestion des déchets ménagers et assimilés : SEMOCTOM : M. Frédéric LATASTE

Présentation synthétique des dispositifs d'intervention de la CCC en matière de développement économique : M. Bernard PAGES

QUESTIONS DIVERSES

INTERVENTIONS DES VICE-PRESIDENTS ET DES CONSEILLERS DELEGUES

Intervention des Vice- Présidents et des Conseillers délégués sur leurs domaines de compétences respectifs en fonction des dossiers.

Minute de silence

Monsieur le Président lit une allocution

C'est avec effroi que nous avons appris l'assassinat de Dominique Bernard, enseignant du lycée Gambetta à Arras par un ressortissant de la République d'Ingouchie, connu et suivi par les services de l'Etat, pour sa radicalisation.

Ainsi, trois ans presque jour pour jour, après l'assassinat de Samuel Paty, le corps enseignant est de nouveau victime du terrorisme islamiste. Et je dis bien terroriste islamiste parce qu'Albert Camus nous a appris que " mal nommer les choses c'est ajouter au malheur du monde. Ne pas nommer les choses, c'est nier notre humanité. "

La cible du tueur ne doit rien au hasard. L'école c'est l'émancipation par le savoir, c'est l'accès à la connaissance, l'école c'est l'apprentissage du sens critique, l'école c'est le symbole de la laïcité qui protège la liberté de conscience de nos enfants, et qui affirme la primauté des lois de la République sur celles des religions, de toutes les religions. L'école est le symbole de nos valeurs républicaines que les terroristes se sont promis d'anéantir.

Ce nouveau drame nous rappelle que le terrorisme tue, porté par son projet mortifère, d'imposer son idéologie obscurantiste, en s'en prenant à des citoyens, et en ciblant, une nouvelle fois des membres du corps enseignant.

Toute la nation est indignée face à cette nouvelle manifestation de la barbarie. Alors, nous, élus du Créonnais, exprimons à notre tour, notre compassion et notre sympathie pour les proches du professeur assassiné et des autres victimes de cet attentat. Nous exprimons notre solidarité avec l'ensemble de la communauté éducative de notre pays.

Je vous invite à observer une minute de recueillement.

PRESENTATION DE LA CPTS (COMMUNAUTE PROFESSIONNELLE TERRITORIALE DE SANTE) PAR M. Alexandre PEREZ, co secrétaire et Mme Sandrine DUBEDAT coordonnatrice de de la CPTS ENTRE DEUX MERS.

M. Alexandre PEREZ rappelle le cadre national et les objectifs de la CPTS :

- structurer l'offre sanitaire
- lutter contre la désertification médicale

Améliorer l'accès aux soins

Faciliter les coopérations (lien ville-hôpital-collectivités territoriales)

Il indique ensuite les 4 missions de la CPTS ainsi que les missions optionnelles

- Mission 1 : accès à un médecin traitant et soins non programmés
- Mission 2 : coordination des acteurs de soins et parcours de santé mentale
- Mission 3 : développement des actions de prévention et prévention de la lutte contre les violences intrafamiliales (en relation avec le CIAS)
- Mission 4 : gestion de crises sanitaires

- Mission optionnelle 1 : formation et analyse réflexives des pratiques entre professionnels
- Mission optionnelle 2 : accompagnement à l'installation des professionnels sur le territoire et prévenir l'épuisement professionnel



20 Bis Grand Rue 33760 TARGON

contact@cpts-entre-deux-mers.fr

06 78 02 93 85

www.cpts-entre-deux-mers.fr

Le support de présentation sera envoyé aux conseillers communautaires.

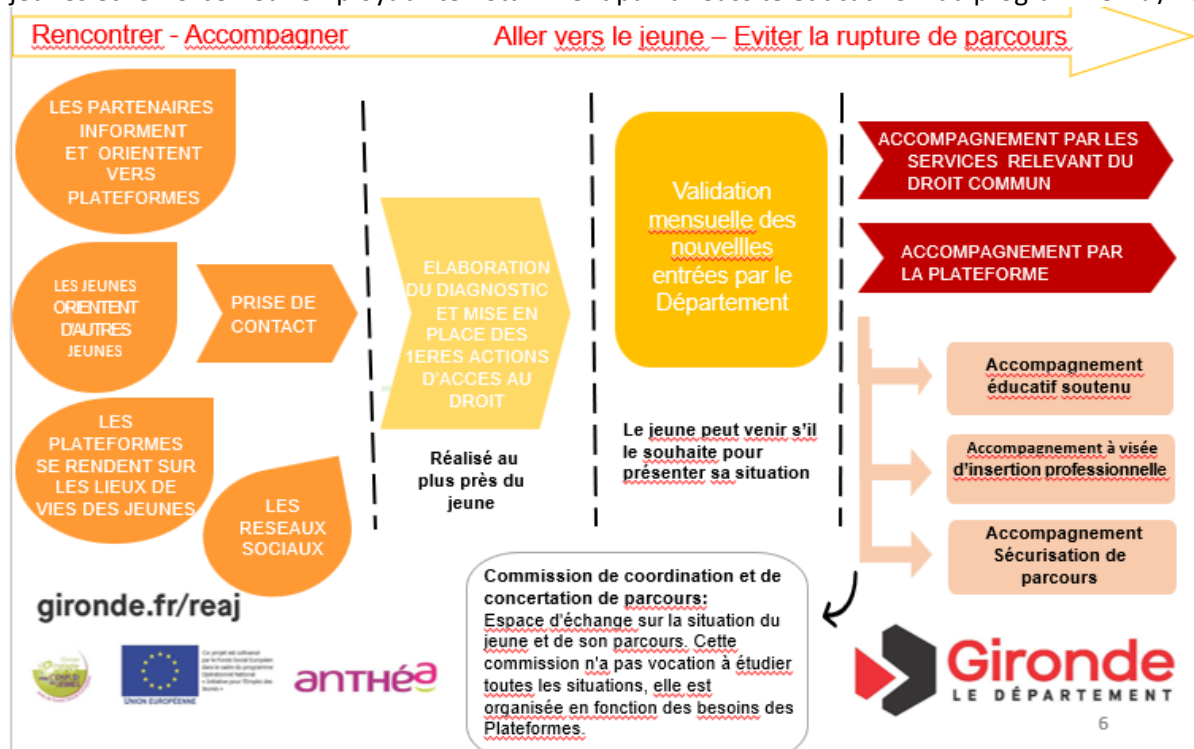
PRESENTATION REA'J -PLATEFORME DE REPERAGE ET D'ACCOMPAGNEMENT DES JEUNES – DEPARTEMENT DE LA GIRONDE

Les quatre représentantes d'ANTHEA, établissement porteur de la **PLATEFORME DE REPERAGE ET D'ACCOMPAGNEMENT DES JEUNES #Réa'J**, effectuent la présentation de ladite plateforme qui a été créée en réponse à une problématique identifiée sur les territoires ruraux.

L'objectif est de mettre en place des actions rapides et concrètes en faveur des jeunes NEET (Neither in Education or Employment or Training) afin de faciliter leur insertion sociale et professionnelle.

Les Plateformes de repérage et d'accompagnement des jeunes # Réa'J:

Une action départementale depuis 2017 qui s'inscrit dans la priorité 2 « Favoriser l'accès à l'emploi des jeunes et renforcer leur employabilité notamment par la réussite éducative » du programme IEJ / FSE +



Le support de présentation sera envoyé aux conseillers communautaires.

1- DECISIONS PRISES PAR M. LE PRESIDENT EN VERTU DE LA DELEGATION DE COMPETENCES OCTROYEE PAR LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

M. le Président expose qu'il a pris plusieurs décisions par délégation depuis le dernier conseil communautaire du 19 septembre 2023.

- **décision 05.09.23 portant virement de crédits suite à des dépenses imprévues en investissements**

Opération 52- réserves foncières : - 3 000€

Opération 37 Chalets Emmaüs : + 3 000€ (installation système de ventilation)

Opération 34 Crèche Créon : + 2000 € (travaux de réseaux fibre optique)

Opération 44 : crèches Madirac : + 2000€ (travaux de réseaux fibre optique)

- **décision 06.10.23 portant décision de ne pas amortir les sommes imputées à l'opération 49 Réhabilitation de l'ancienne pharmacie de Créon aux fins de relogement de la Cabane à Projets**

Considérant que les biens immeubles non productifs de revenus ne doivent pas être amortis

Considérant que pour des raisons de praticité comptable, les mandats de l'opération 49 ont été imputés au compte 21 et non au compte 2313.

Considérant que les travaux de réhabilitation de l'ancienne pharmacie de Créon aux fins de relogement de la Cabane à Projets n'étaient pas achevés au 19 septembre 2023, et que la mise en service effective des locaux est postérieure à la délibération n°42.09.23, elle est fixée au jeudi 21 septembre 2023.

- **décision 07.10.23 portant virement de crédits suite à des diminutions de recettes en fonctionnement**

Fonctionnement	Autres frais divers	6188	011	- 38 725€
Fonctionnement	Reversements, restitutions et prélèvements divers	7398	014	+ 9 080€
Fonctionnement	Autres restitutions au titre des dégrèvements sur contributions directes	7391118	014	+ 29 145€
Fonctionnement	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	673	67	+ 500€

- **Signature de l'avenant n°02 de la convention opérationnelle EPFNA- Commune de Créon- CC du Créonnais** (3 sujets : Café de la paix et rue de la Gare, Ancien chai-rue Geynet et ancien site de la DDE) portant prolongation de ladite convention de deux soit jusqu'au 12 décembre 2025

2- **ADOPTION DU PROCES-VERBAL DU 19 SEPTEMBRE 2023 A CREON**

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité des membres présents ou représentés.

3- **OBJET : PETR - DEMARCHE MUTUALISEE - CREATION D'UN CADASTRE SOLAIRE (délibération 44.10.23)**

Rapporteur : Monsieur Frédéric LATASTE Vice-Président en charge du cadre de vie territorial (aménagement, urbanisme, habitat, environnement, déchets)

Préambule explicatif

Les 5 Communautés de Communes sont engagées dans le Contrat d'Objectifs Territorial (COT) de l'ADEME, piloté et animé par le Pôle Territorial du Cœur Entre-deux-Mers.

L'objectif du COT est de permettre l'accélération de la transition écologique sur le Cœur Entre-deux-Mers et d'apporter, dès cette première année, un soutien financier à des projets mutualisés.

Au vu des ambitions affichées par les Communautés de Communes dans leurs PCAET respectifs en matière de développement des énergies solaires, la mise en place d'un **cadastre solaire** a été identifiée comme un outil particulièrement pertinent pour le territoire.

Le cadastre solaire permet à chaque habitant d'un territoire de pouvoir visualiser son logement et d'estimer le potentiel solaire de sa toiture, de faire des simulations photovoltaïques et d'identifier la meilleure rentabilité d'un tel projet. Enfin, l'outil met en relation les porteurs de projets avec des acteurs spécialisés de la filière photovoltaïque.

Sur le territoire, les Communautés de Communes Les Rives de la Laurence et Rurales de l'Entre-deux-Mers disposent déjà d'un cadastre solaire opérationnel.

Il s'agira donc de créer un cadastre solaire complet pour les Communautés de Communes des Coteaux Bordelais, des Portes de l'Entre-deux-Mers et du Créonnais et de mettre à jour celui des Rives de la Laurence.

La mutualisation d'un cadastre solaire permettra de réduire de manière significative les couts d'investissement et de licence annuelle.

Le PETR du Cœur Entre-deux-Mers portera cette opération pour le compte des ses communautés de communes.

Le budget prévisionnel global sera le suivant :

Investissement :

	Dépenses TTC		Recettes TTC
Cadastre solaire mutualisé	34 920 €	Fonds Ademe portés par le Pôle (dont 1 100 € cadastre CC Rives de la Laurence)	11 100 C
		CC des Portes de l'E2M	6 000 €
		CC du Créonnais	6 000 €
		CC Les Coteaux Bordelais	6 000 €
		PETR (FCTVA)	5 820 €
	34 920 €		34 920 €

Fonctionnement :

	Dépenses TTC		Recettes TTC
Licences mutualisées	2 940 €	CC des Portes de l'E2M	905 €
		CC du Créonnais	905 €
		CC Les Coteaux Bordelais	905 €
		Fonds Ademe portés par le Pôle	225 €
	2 940 €		2 940 €

Proposition de Monsieur le Président

Monsieur le Président propose :

- de valider le plan de financement de l'opération citée ci-dessus concernant la CC du Créonnais ;
- autoriser le Président à s'engager dans cette opération mutualisée
- de l'autoriser à signer les documents relatifs à cette opération.

Délibération proprement dite

Après avoir entendu l'exposé du rapporteur

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Communautaire présents ou représentés, à l'unanimité, à la majorité (X voix Pour, X Voix Contre, X Abstentions)

DECIDENT

- de valider le plan de financement de l'opération citée ci-dessus concernant la CC du Créonnais ;
- autoriser le Président à s'engager dans cette opération mutualisée
- d'autoriser le Président à signer les documents relatifs à cette opération.

4- QUESTIONS DIVERSES

- Immeuble MAZERAT- La Sauve Majeure – relogement école de musique intercommunale

M. le Président indique que les diagnostics obligatoires ont été réalisés semaine 40, ils ont été transmis au SDEEG pour que l'acte administratif authentique puisse être rédigé. La CCC et la Mairie de LA SAUVE AJERE devraient recevoir le projet d'acte de cession semaine 43 pour validation, une fois le document validé il sera envoyé aux services de l'Etat pour accomplir les formalités de publicité foncière et enfin la cession sera payée et la CCC deviendra propriétaire de l'immeuble MAZERAT.

Le COPIL s'est réuni le 3 octobre avec les élus, le programmiste, BMA et des membres de l'école de musique intercommunale.

M. le Président précise que lors de cette réunion en présence notamment du Directeur, de membres du Bureau, de professeurs de musique et d'utilisateurs, la méthode de travail a été validée.

La même méthodologie qu'en ce qui concerne le relogement de la CAP et la construction du siège de la CCC sera appliquée, à savoir l'association des utilisateurs dans la définition des besoins et dans les phases de programmation.

La définition de l'utilisation des locaux est établie en concertation avec les usagers. La concertation est le pivot du projet.

- Ptit Déj en Créonnais

La dernière édition s'est tenue le mardi 10 octobre en présence des agents de la CCC et des secrétaires de mairie, secrétaires généraux et DGS du territoire.

- Siège de la CCC

La consultation pour le maître d'œuvre a été publiée sur demat-ampa.fr.

Réunion de la Commission le 27 novembre pour présentation du tableau d'analyse des candidatures avec BMA, maître d'ouvrage délégué

Dans un premier temps il y a appel à candidatures, ils remettront ensuite leur offre, les candidats sélectionnés (au nombre de 4) seront auditionnés.

- Travaux dans l'ancienne pharmacie pour reloger la Cabane à projets (CAP) et l'épicerie solidaire

Inauguration le 1^{er} décembre à 11 heures

- Rapport d'activités 2022 de la CC du Créonnais

M. le Président rappelle que chaque conseiller communautaire et que toutes les mairies ont reçu le rapport d'activités 2022 de la CCC

Monsieur le Président propose aux maires de venir présenter les actions de la CCC et le rapport lors des séances des conseils municipaux

- Présentation rapport annuel 2022 sur le prix et la qualité du service public de prévention et de gestion des déchets ménagers et assimilés : SEMOCTOM : M. Frédéric LATASTE

M. LATASTE indique que le rapport a été envoyé à l'ensemble des conseillers communautaires et des mairies.

Le bilan 2022 :



- 1%
Indice de réduction des déchets



En 2022 nous sommes encore loin des objectifs de réduction des déchets et de recyclage assignés par la Loi AGEC (-15% en 2030 et 65% de recyclage en 2025). Un effort conséquent devra être fourni au travers du scénario choisi dans le cadre de l'étude refonte.



Indicateurs Financiers :

Des indicateurs financiers satisfaisants

13.6%
Taux d'épargne brut
(10,9% en 2021)

4.4 ANS
Capacité de désendettement
(6,5 ans en 2021)

Des coûts de gestion en augmentation : hausse des coûts de traitement des OMR et de la TGAP

Coûts par habitant	OMR	Biodéchets	VERRE	ECRUS	Déchets des déchèteries	AUTRES	Déchets des professionnels - Déchets organiques	TOTAL (COUT FLEX)
Coût complet	€ 81.88	€ 18.36	3.84 €	€ 28.88	34.01 €	0.84 €	0.28 €	182.78 €
Coût aidé HT 2022	€ 80.81	€ 16.97	2.45 €	€ 11.01	28.88 €	0.65 €	0.08 €	108.40 €
Coût aidé HT 2021	€ 80.26	€ 13.78	1.32 €	€ 11.63	26.77 €	0.80 €	0.09 €	102.79 €

Données sociales :

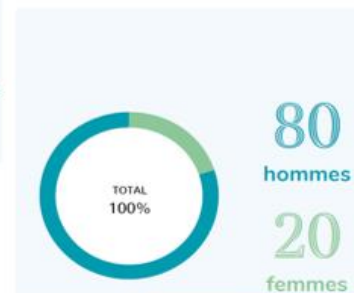
Les emplois au SEMOCTOM

134,9
ETP en 2022

119
ETP permanents



La parité au SEMOCTOM



Discussion :

Mme Mathilde FELD, mairie de Créon, suggère que le SEMOCTOM achète une flotte de broyeurs, M. Frédéric LATASTE indique qu'il en possède déjà 2.

M ; Stéphane SANCHIS, mairie de Créon, rappelle qu'il serait intéressant que la commission ad hoc se réunisse avant tous les comités syndicaux. M. Frédéric LATASTE indique que c'est déjà le cas, l'ensemble des délégués sont conviés mais malheureusement ils ne peuvent pas tous être présents car l'agenda des élus est déjà très chargé.

M. Frédéric LATASTE indique qu'il a demandé au SEMOCTOM d'arrêter la réception des déchets verts en déchetterie. Mme Fabienne IDAR, mairie de Créon, souligne que lorsque les particuliers apportent des déchets verts, elle a pu constater qu'il y a parfois également le grillage et les poteaux (issus de l'enlèvement des haies) et qu'il n'est par conséquent pas envisageable de laisser les personnes déposer leurs déchets verts en forêt.

M. Alain ZABULON, Président, soulève un point de vigilance pour le prochain budget, la hausse des valeurs locatives pour 2024 sera de 4.5%. pour ce qui est de la CC du Créonnais il ne proposera pas d'augmentation des taux et rappelle que sur la feuille des taxes foncières la ligne dédiée au SEMOCTOM est désormais plus importante que celle dédiée à la CCC (qui sert à financer les services publics mis à disposition de la population du territoire)

- Présentation synthétique des dispositifs d'intervention de la CCC en matière de développement économique : M. Bernard PAGES

rappel

- **La convention « SRDEII * » 2022- 2027 a été signée avec la Région**
* Schéma Régional de Développement Economique, d'Innovation et d'Internationalisation
- **Elle permet à l'EPCI d'exercer sa compétence Développement économique selon un règlement et un dispositif d'intervention articulés avec les autres aides Région ou PETR (ACP)**



Présentation C5 17/10/2023

Les priorités économiques de l'action régionale



Accélérer les transitions au service de la compétitivité économique et de l'emploi,



Renforcer notre souveraineté par l'innovation responsable,



Placer l'humain et l'équilibre des territoires au cœur du développement.

INTERET CREONNAIS (FORT / MOYEN / FAIBLE)

Chantiers du SRDEII et intérêt pour la CDC du Créonnais

SRDEZI REGION NOUVELLE AQUITAINE	CCC	SRDEZI REGION NOUVELLE AQUITAINE	CCC	SRDEZI REGION NOUVELLE AQUITAINE	CCC
ACCELERER LES TRANSITIONS AU SERVICE DE LA COMPETITIVITE ECONOMIQUE ET DE L'EMPLOI	FORT	RENFORCER NOTRE SOUVERAINETE PAR L'INNOVATION RESPONSABLE	MOYEN	PLACER L'HUMAIN ET L'EQUILIBRE DES TERRITOIRES AU COEUR DU DEVELOPPEMENT	FORT
CHANTIER 1.1 Soutenir la transition énergétique et la sortie des énergies fossiles de l'économie	FORT	CHANTIER 2.1 CONFORTER LES CHAINES DE VALEUR ET LA SOUVERAINETE REGIONALE	MOYEN	CHANTIER 3.1 FACILITER L'ORIENTATION, L'INSERTION, NOTAMMENT DES JEUNES, ET LA FORMATION TOUT AU LONG DE LA VIE	FORT
CHANTIER 1.2 Mettre l'économie circulaire au service des transitions et de la souveraineté des entreprises	MOYEN	CHANTIER 2.2 S'APPUYER SUR LA RECHERCHE POUR DYNAMISER L'INNOVATION, LES SAUTS TECHNOLOGIQUES ET LE TRANSFERT VERS LES ENTREPRISES	N/A	CHANTIER 3.2 RENDRE LES ENTREPRISES Néo-aquitaines plus attractives.	FORT
CHANTIER 1.3 Favoriser la sobriété et la sécurité numériques des entreprises	FAIBLE	CHANTIER 2.3 MISE EN PLACE DE LA DIVERSITE DES FILIERES REGIONALES ET ACCROITRE LEUR POTENTIEL	FORT	CHANTIER 3.3 DÉPLOYER L'AGROÉCOLOGIE ET PRÉSERVER ET VALORISER LES RESSOURCES RÉGIONALES.	FORT
CHANTIER 1.4 Répondre aux enjeux du financement des entreprises pour les accompagner dans leurs investissements face aux transitions	FORT	CHANTIER 2.4 CONTINUER À ENGAGER LES ENTREPRISES RÉGIONALES VERS L'USINE DU FUTUR INNOVANTE ET RESPONSABLE ...	N/A	CHANTIER 3.4 CONSOLIDER LES ATOUTS DES TERRITOIRES	FORT
CHANTIER 1.5 Prévenir et accompagner les transmissions, les fragilités et le retournement pour maintenir l'emploi dans tous les territoires	FORT	CHANTIER 2.5 ENCOURAGER LA CREATION D'ENTREPRISE	FORT	CHANTIER 3.5 DÉVELOPPER LA RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE, ENVIRONNEMENTALE ET TERRITORIALE DE L'ENTREPRISE.	FAIBLE
CHANTIER 1.6 Faire évoluer les pratiques d'achats vers des achats responsables	FAIBLE	CHANTIER 2.6 PROMOUVOIR L'INNOVATION AU SERVICE DE L'HUMAIN	FORT	CHANTIER 3.6 RENFORCER L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE	FORT
CHANTIER 1.7 Accompagner l'internationalisation de l'économie régionale	FAIBLE				

Présentation C5 17/10/2023

PRIORITE 1 : ACCELERER LES TRANSITIONS AU SERVICE DE LA COMPETITIVITE ECONOMIQUE ET DE L'EMPLOI

Chantier 1.1 Soutenir la transition énergétique et la sortie des énergies fossiles de l'économie

POLITIQUE	DISPOSITIF	OBJECTIFS ET PROJETS A FINANCER	BENEFICIAIRES	ASSIETTE	INTENSITE MAXIMALE DE L'AIDE COMMUNAUTAIRE	REGIME
Energie/climat	Les aides à la compétitivité énergétique des entreprises	Efficacité énergétique, production ENR	Exploitations agricoles	Agrivoltaïsme	Tx : 25 %, Sub max : 30K€	SA.59108 Environnement 1407/2013 de minimis Méthode ESB : N677/A ou SA 59260
				Rénovation énergétique bâtiments Equipements et matériels économes	Tx : 30 %, Sub max : 10K€	
				Complémentarité RI ACP		
		Gestion de l'eau par les acteurs économiques	Tous acteurs éco privés, associatifs et ESS	Réseaux de chaleur partagés Investissements	Tx : 25 %, Sub max : 10 K€	Complémentarité RI ACP

Chantier 2.3 Miser sur la diversité des filières régionales et accroître leur potentiel

POLITIQUE	DISPOSITIF	OBJECTIFS ET PROJETS A FINANCER	BENEFICIAIRES	ASSIETTE	INTENSITE MAXIMALE DE L'AIDE COMMUNAUTAIRE	REGIME
Performance industrielle	Aide aux investissements	Soutenir l'investissement des entreprises qui s'inscrivent dans une logique de reconquête technologique et industrielle	Entreprises agricoles Transformation alimentaire de proximité Innovation ou diversification	Investissements Immobilier d'exploitation (travaux, aménagements), Aménagements matériels	Tx : 25 %, Sub max : 30K€ + Bonification si création emplois <u>Complémentarité RI ACP</u>	SA 100189 PME SA 58995 RDI 1407/2013 de minimis
Développement économique	Soutien aux démarches collectives innovantes	Permettre des démarches d'innovation avec des retombées communes aux parties prenantes. Apporter un soutien à l'innovation collective prioritairement pour les projets répondant aux impératifs de consolidation, de transformation et de transition des filières régionales et s'inscrivant dans les ambitions Néo Terra Structurer des outils mutualisés et accompagner la spécialisation des territoires concernant une ou plusieurs filières stratégiques régionales.	Groupements professionnels qualifiés de la rénovation énergétique	Soutien de la structuration des collectifs (frais d'accompagnement, frais de fonctionnement)	Tx : 30%, Sub max : 5K€ <u>Complémentarité RI ACP</u>	Hors aides d'Etat SA 58995 RDI SA 100189PME 1407/2013 de minimis

PRIORITE 3 : PLACER L'HUMAIN ET LE QUILIBRE DES TERRITOIRES AU CŒUR DU DEVELOPPEMENT

Chantier 3.1 Faciliter l'orientation, l'insertion notamment des jeunes et la formation tout au long de la vie

POLITIQUE	DISPOSITIF	OBJECTIFS ET PROJETS A FINANCER	BENEFICIAIRES	ASSIETTE	INTENSITE MAXIMALE DE L'AIDE COMMUNAUTAIRE	REGIME
Orientation, insertion et formation	Plateforme formation Chantiers insertion proximité	Formation professionnelle qualifiante des jeunes actifs sans emploi (NEET) Aide à la mobilité des jeunes actifs	ESS / jeunes actifs	Investissements Frais de fonctionnements Frais déplacements	Tx : 30%, Sub max : 20K€ Sub max : 600€ / An	

- Ateliers Mobilités

La 2nde session des ateliers mobilités se tiendra le jeudi 19 octobre à Capian.

- Le Conseil communautaire de novembre 2023

Il se tiendra le 28 novembre au lieu du 21 en raison du Congrès des Maires qui se déroulera la semaine précédente à Paris. Il aura lieu à Sadirac (salle Cabralès)

5- INTERVENTION DES VICE- PRESIDENTS ET CONSEILLERS DELEGUES

5.1 Monsieur le 1^{er} Vice- Président en charge en charge du développement du territoire (économie, tourisme, finances) : Bernard PAGES

M. le Vice-Président ayant déjà effectué la présentation des dispositifs d'intervention de la CCC en matière de développement économique ne souhaite pas prendre la parole.

5.2 Madame la 2^{ème} Vice- Présidente en charge de l'Action Sociale et de la Solidarité : Sophie RENAUD

Mme la Vice-Présidente ne souhaite pas prendre la parole.

5.3 Monsieur le 3^{ème} Vice- Président en charge des infrastructures, du numérique, des techniques d'information et de communication et de la mise en œuvre du schéma de mutualisation : Monsieur Nicolas TARBES

M. le Vice-Président fait le compte rendu de l'état d'avancement des dossiers placés sous sa responsabilité : Il expose le contenu de la Manifestation organisée par la Cabane à Projets : Numérique Ethique Tour.

Du 19 au 20 octobre 2023,

Les élèves de 5ème du collège François Mitterrand de Créon ainsi que les classes de CM des écoles du Créonnais mais également des élèves 4ème et BTS de la Maison Familiale Rurale de La Sauve profiteront de cet évènement les jeudi 19 et vendredi 20 octobre sur des créneaux dédiés.

Les seniors pourront venir profiter de différents ateliers et stands d'information le vendredi 20 octobre de 15h à 18h.

Le samedi 21 octobre, le numérique éthique tour fédéré par Maif sera ouvert à toutes et tous.

Plusieurs temps forts sont également ouverts à tous

Mardi 17 octobre à 20h30 : En guise de mise en bouche, une soirée Ciné-Débat aura lieu au Cinéma Max Linder autour du film « Arthur Rambo », inspiré d'une histoire vraie, film de Laurent Cantet, avec Rabah Naït Oufella, Antoine Reinartz, Sofian Khammes. Le débat sur la question de la place des réseaux sociaux dans nos vies sera animé par le conseiller numérique du pôle territorial du Cœur Entre-deux-Mers, Anthony Magro.

Jeudi 19 octobre à 18h30 : Réunion publique : "Plan Gironde Haut Méga - déploiement du réseau public de fibre optique en Gironde" - Vous avez des questions ? Vous rencontrez une problématique ? Venez en échanger avec les élus locaux et départementaux, et les équipes projet. Les fournisseurs d'accès à internet seront également présents pour répondre à vos questions.

Vendredi 20 octobre à 14h30 : Atelier « Les outils collaboratifs au service du développement des associations » par la Ligue de l'Enseignement de la Gironde

Vendredi 20 octobre à 19h : Théâtre Forum avec la Cie OXO pour les ados et leurs parents « Les dérives liées au numérique : e-réputation, cyberharcèlement » suivi d'un débat avec les comédiens, la M2PF et une psychologue

Événement GRATUIT et OUVERT À TOUS

Plus d'infos :

Directement sur place à la Cabane à Projets : 36, boulevard Victor Hugo à Créon / 05 57 34 42 52

5.4 Madame la 4^{ème} Vice- Présidente en charge de la Jeunesse, du Sport de la Culture et de la vie associative : Marie Christine SOLAIRE

Mme la Vice-Présidente est absente excusée.

5.5 Monsieur le 5^{ème} Vice-Président en charge du cadre de vie territorial (aménagement, urbanisme, habitat, environnement, déchets) : Frédéric LATASTE

M. le Vice-Président fait le compte rendu de l'état d'avancement des dossiers placés sous sa responsabilité :
- commission groupement de commande – étude eaux ruissellement

Il indique que cette étude doit sortir pour les 15 communes du territoire afin de permettre d'inscrire des prescriptions dans le futur PLUI.

5.6 Monsieur le 6^{ème} Vice- Président en charge de la petite enfance, de l'enfance et de la parentalité : Benjamin AUDUREAU

M. le Vice-Président est absent excusé.

5.7 Monsieur le Conseiller Délégué en charge des bâtiments communautaires : Jean Marc SUBERVIE

Monsieur le Conseiller délégué est absent excusé.

5.8 Monsieur le Conseiller Délégué en charge de la politique de l'Habitat, de l'animation de la Commission des finances, des prospectives budgétaires et financières et du suivi des subventions accordées par le Conseil Communautaire : Ludovic CAURRAZE

Monsieur le Conseiller délégué ne souhaite pas prendre la parole.

**

Les débats étant achevés, M. le Président lève la séance.

Fin de séance 21 h35

FEUILLET DE CLOTURE DE SEANCE

Numéros d'ordre des délibérations prises

DELIBERATION

PETR – démarche mutualisée- cadastre solaire (délibération 44.10.23)

Liste des présents

PRESENTS (28): BARON : Emmanuel LE BLOND DU PLOUY, Mme Sophie RENAUD, M. Olivier RIBEYROL ,
CAPIAN : M. Frédéric LATASTE, M. Franck LUQUE **CREON** : M. Pierre GACHET, Mme Mathilde FELD, M.
Stéphane SANCHIS, Mme Fabienne IDAR, M. Manuel ROQUE, , M. Alain ZABULON, M. Pascal RAUZY, Mme
Lydie MARIN **CURSAN** : M. Ludovic CAURRAZE, **HAUX** : M. Romain BARTHET-BARATEIG, M. Jérémy
VAROQUI **LA SAUVE MAJEURE** : M. Alain BOIZARD, **LE POUT** : M. Jean Luc JOYEUX, Mme Ramona CHETRIT,
MADIRAC : M. Bernard PAGES **SADIRAC** : M. Patrick GOMEZ, Mme Estelle METIVIER, M. Patrick LE BARS,
Mme Marie-Antoinette CHIRON-CHARRIER, M. Cédric ANTON, **SAINT GENES DE LOMBAUD** : Mme
Maryvonne LAFON **SAINT LEON** : M. Nicolas TARBES **VILLENAVE DE RIONS** : Mme Joelle RIVault suppléante
de M. Jean Marc SUBERVIE.

ABSENTS AYANT DONNE POUVOIR (07) : LA SAUVE MAJEURE : Mme Marie Christine SOLAIRE pouvoir à M.
Alain BOIZARD, **CREON** : Mme Josette BERNARD pouvoir à M. Pierre GACHET, **LOUPES** : Mme Véronique
LESVIGNES pouvoir à M. Jean Luc JOYEUX, Mme Agnès TEYCHENEY pouvoir à Mme Ramona CHETRIT
SADIRAC : M. Benjamin AUDUREAU pouvoir à Mme Estelle METIVIER, Mme Clara MOURGUES pouvoir à M.
Patrick GOMEZ, Mme Elodie DUBEDAT (PLAGNOT) pouvoir à M. Cédric ANTON.

ABSENTS (04) : BLESIGNAC : M. Jean François THILLET, excusé. **CAMIA ET SAINT DENIS** : M. William TITE
CURSAN : M. Frédéric PAUL , excusé, **LA SAUVE MAJEURE** : Mme Florianne DUVIGNAC

Le Président de la CdC du Créonnais
Alain ZABULON

Le secrétaire de séance,
Romain BARTHET-BARATEIG